

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00919

Numéro SIREN : 833 861 586

Nom ou dénomination : A.F.L.G.

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2023 sous le numéro de dépôt 1610

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*03

Désignation de l'entreprise		SAS A.F.L.G.		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		41 Avenue George V		62152 NEUFCHATEL-HARDELOT		
SIRET		8 3 3 8 6 1 5 8 6 0 0 0 2 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
	Autres *		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	1 947	030	104	1 843
	Immobilisations financières* (1)	040	1 046 400	042		1 046 400
	Total I (5)	044	1 048 347	048	104	1 048 243
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	60 000	070	60 000
	Autres* (3)		072	285	074	285
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084		086		
	Charges constatées d'avance*	092		094		
	Total II	096	60 285	098		60 285
Total général (I + II)	110	1 108 632	112	104	1 108 528	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	10 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	1 000			
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves () dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131	132	277 032			
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	148 830			
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	436 862			
	Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	504 930			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	1 710			
	Autres dettes () dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169	172	151 700	151 700	165 026	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	671 666				
Total général (I + II + III)	180	1 108 528				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	354 987
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 947
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.F.L.G.

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 1

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210				
	Production vendue	biens			215		214				
		services *			217		218	50 000			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
	Production immobilisée*							224			
	Subventions d'exploitation reçues							226			
	Autres produits							230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	50 000			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234			
	Variation de stocks (marchandises)*							236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	4 747		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *						243			
	Rémunérations du personnel*							250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252			
	Dotations aux amortissements*							254	104		
	Dotations aux provisions							256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259					262				
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
Total des charges d'exploitation (II)							264	4 852			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	45 149			
Produits financiers (III)		280	120 000				Charges financières (V)	294	11 990		
Produits exceptionnels (IV)							290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347						300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348									
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	4 329			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)							310	148 830			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	148 830	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles*					322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	4 329				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987			342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344						
	ZFANG (44 quaterdecies)	345									
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350	114 000	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)					655				
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643				
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645					
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647					
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648					
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)						641					
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)						990					
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	39 159	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356					
	Déficits antérieurs reportables : * 10 300 dont imputés sur le résultat :							360	10 300		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	28 859	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A.F.L.G
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
AU CAPITAL DE 10.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 41 AVENUE GEORGE V
62152 NEUFCHATEL-HARDELOT
833 861 586 RCS BOULOGNE SUR MER

Exercice 31/12/2021

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2022

DEUXIEME Résolution - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 148 830 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 148 830 euros.

Affectation

A titre de dividendes : 43 000 euros

Le solde au compte « Autres réserves » : 105 830 euros.

Soit la somme de 43 euros par action.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 43 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

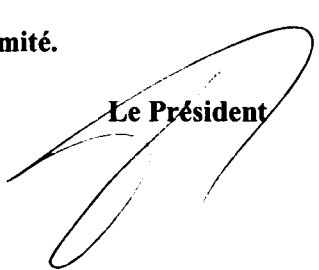
Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2020	43 000,00	473,00	43 000,00	/
31/12/2019	/	/	/	/
31/12/2018	/	/	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président



/

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE
ET SUR LA LISTE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PRES LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Laurent PORQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes Associé

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice 2021

A.F.L.G.

S.A.S au capital de 10 000 €

41, avenue Georges V

62152 NEUFCHÂTEL-HARDELOT

R.C.S. BOULOGNE SUR MER B 833 861 586

SIEGE SOCIAL : TECHNOPARC FUTURA
RUE DE L'UNIVERSITE BP 90571
62411 BETHUNE CEDEX

Bureau de BOULOGNE SUR MER :
61 BOULEVARD DE CLOCHEVILLE
62200 BOULOGNE SUR MER
Téléphone : 03.21.80.99.41 Fax : 03.21.31.40.53

S.A.S A.F.L.G.

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
R.C.S. BOULOGNE-SUR-MER B 833.861.586
41 avenue Georges V
62152 – NEUFCHÂTEL-HARDELOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022

A large, stylized handwritten signature in black ink, resembling a capital 'S' with a long vertical stroke and a curved bottom.

SECOB - PORQUET ET ASSOCIÉS

61, Boulevard de Clocheville
62200 BOULOGNE-SUR-MER

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. A.F.L.G. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles

que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'entité.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Boulogne Sur Mer, le 15 juin 2022

~~Le Commissaire aux Comptes~~



SECOB - PORQUET ET ASSOCIÉS
Laurent PORQUET

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN - ACTIF

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21		% de l'actif	Valeurs au 31/12/20		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	1 947	104	1 843			
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				94		90
Participations	915 000		915 000		915 000	
Créances rattachées à des participations	115 000		115 000		47 500	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	16 400		16 400		16 400	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 048 347	104	1 048 243	95	978 900	90
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits Intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				5		6
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	60 000		60 000		60 000	
Autres créances (3)	285		285		5 479	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités					48 756	4
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	60 285		60 285	5	114 235	10
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 108 632	104	1 108 528	100	1 093 135	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	1	10 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		25		16
Réserve légale	1 000		1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	277 032		169 827	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	148 830	13	150 205	14
SITUATION NETTE	436 862	39	331 032	30
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	436 862	39	331 032	30
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	504 930	46	628 838	58
Emprunts et dettes financières diverses (3)	151 700	14	121 600	11
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs			45	
Fournisseurs, factures non parvenues	1 710		1 620	
Dettes fiscales et sociales	13 326	1	10 000	1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	671 666	61	762 103	70
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 108 528	100	1 093 135	100
(1) Dont à plus d'un an	354 987		492 304	
(1) Dont à moins d'un an	316 679		269 799	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	12 626			
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	50 000	100	50 000	100		
Montant net du chiffre d'affaires	50 000	100	50 000	100		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1			-40
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	50 000	100	50 001	100		
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	4 747	9	6 051	12	-1 304	-22
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	104				104	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 852	10	6 051	12	-1 200	-20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	45 149	90	43 949	88	1 200	3
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SOCIÉTÉ COMPTABLE - 01/01/2021

Se reporter au rapport du professionnel de l'exercice comptable

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	120 000	240	120 000	240		
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	120 000	240	120 000	240		
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	11 990	24	13 744	27	-1 754	-13
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	11 990	24	13 744	27	-1 754	-13
RÉSULTAT FINANCIER	108 010	216	106 256	213	1 754	2
RÉSULTAT COURANT avant impôts	153 159	306	150 205	300	2 954	2
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	4 329	9			4 329	
TOTAL DES PRODUITS	170 000	340	170 001	340		
TOTAL DES CHARGES	21 170	42	19 795	40	1 375	7
Bénéfice ou Perte	148 830	298	150 205	300	-1 375	-1

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS		NS	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NS	
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencs & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers			1 947
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			1 947
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		915 000		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	915 000		
		TOTAL GENERAL	915 000		1 947

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des Immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			1 947	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			1 947	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				915 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			915 000	
		TOTAL GENERAL			916 947	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outill. Industriels				
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.			
	Matériel de transport			
	Mat. bureau et Informatiq., mob.	104		104
	Emballages récupérables divers			
TOTAL		104		104
TOTAL GENERAL		104		104

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ACTIF CIRCULANT

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	115 000		115 000
	Prêts (1) (2)			
	Autres Immobilisations financières	16 400		16 400
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	60 000	60 000	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	285	285	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		191 685	60 285	131 400
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
et de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine	504 930	149 944	354 987	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 710	1 710		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices	3 067	3 067		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	10 259	10 259		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	151 700	151 700		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	671 666	316 680	354 987	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
: Emprunts remboursés en cours d'exer.	136 533			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 710
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 710